



# AU SOMMAIRE...

**p.4 : Administration**  
La fibre arrive !

**p.8-9 : Services Techniques & Voirie**  
Le site a été entièrement réaménagé !

**p.12 : Social / MSAP**  
Notre MSAP devient "Maison France Services"

**p.13 : EHPAD «La Grèze»**  
Une nouvelle démarche Qualité

**p.14 : Petite Enfance**  
La cuisine : Terrain de jeux et d'apprentissage

**p.16 : Culture**  
Déjà 5 ans de "Saisons Culturelles"

**p.6 : Urbanisme**  
Le PADD : Etape majeure du PLUi

**p.15 : Enfance & Jeunesse**  
Séjours Ski 2020 : Il reste des places !

**p.11 : AQUAVAL**  
Une saison 2019 très réussie

**p.7 : Economie**  
L'enjeu du développement économique

**p.10 : Environnement**  
Toujours plus de composteurs !



## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU LAUTRÉCOIS - PAYS D'AGOUT

**Pôle Administratif**  
Maison du Pays - 81220 Serviès  
Tél : 05 63 70 52 67  
contact@cclpa.fr

**Maison France Services**  
Maison du Pays - 81220 Serviès  
Tél : 05 63 70 52 67  
msap@cclpa.fr

**Relais d'Assistantes Maternelles (RAM)**  
Tél : 05 63 70 80 86  
ram@cclpa.fr

**Pôle Technique**  
Route de Vielmur - 81440 Lautrec  
Tél : 05 63 70 51 74  
s.techniques@cclpa.fr

**AQUAVAL - Complexe Aquatique**  
Route de Vielmur - 81440 Lautrec  
Tél : 05 63 70 52 67  
aquaval@cclpa.fr  
www.facebook.com/aquaval81

**Offices de Tourisme :**

- Bureau à Lautrec : 05 63 97 94 41  
lautrectourisme81@gmail.com
- Bureau à St-Paul : 05 63 50 17 01  
lautrectourisme81@gmail.com

**S.P.A.N.C**  
Tél : 05 63 70 51 74 / 06 25 48 60 64  
spanc@cclpa.fr

**Déchèteries (Trifyl) :**

- Site de Guitalens : 05 63 70 99 30
- Site de Lautrec : 05 63 71 10 14

**Médiathèques :**

- Site de St-Paul : 05 63 75 97 27  
Groupe Scolaire - 81220 Saint-Paul  
mediatheque@cclpa.fr
- Site de Vielmur : 05 63 70 35 32  
Maison des Associations - 81570 Vielmur  
mediatheque@cclpa.fr

**Maison de Retraite**  
EHPAD «La Grèze» - 81440 Montdragon  
Tél : 05 63 34 27 45  
ehpad-montdragon@cclpa.fr

**Accueils de Loisirs :**

- ALSH - Montdragon  
Tél : 05 63 58 78 53  
alsh-montdragon@cclpa.fr
- ALSH / ALAE - Lautrec  
Tél : 05 63 75 30 54  
alae.lautrec@gmail.com
- ALSH / ALAE - Vénès  
Tél : 05 63 75 04 01  
f.rurales.venes@orange.fr
- ALSH / ALAE - Vielmur & St-Paul  
Tél : 05 63 74 33 79  
accueil.loisirs.agout@gmail.com
- ALSH / ALAE - Fiac  
Tél : 07 68 15 21 03  
direction.cdliac@gmail.com

**Crèches :**

- « Les Petits Meuniers » - Lautrec  
Tél : 05 63 70 49 88  
creche-lautrec@cclpa.fr
- « Poussin - Poussette » - Vielmur  
Tél : 05 63 75 32 32  
creche-vielmur@cclpa.fr
- « Il était une fois » - St-Paul  
Tél : 09 64 27 61 32  
lespetitsdelagout@orange.fr

 [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr)

**Nouveau Site Internet !**



Retrouvez toute l'actualité de la CCLPA sur Facebook : [www.facebook.com/cclpa81](http://www.facebook.com/cclpa81)



## Revenons aux fondamentaux !

---

Les intercommunalités sont la solution que la France a inventée en 1999, non pas pour « remédier à l'effritement communal » comme on le dit parfois, mais pour maintenir le réseau précieux que constituent les communes et leurs élus. Les communes ne peuvent bien souvent plus agir sans les intercommunalités, et les intercommunalités ne doivent pas pouvoir davantage agir sans les communes. J'ai la certitude que ces deux entités en France fonctionnent sur la base d'un accord politique autour d'un projet ou d'une vision commune pour leur territoire.

Par contre nous pouvons déplorer la naissance de quelques «supracommunalités» constituées de 50 à 100 communes engendrant assurément un éloignement néfaste à l'exercice de la démocratie de proximité. Fort heureusement, sur notre territoire, chaque élu peut prétendre légitimement à s'exprimer à l'égal de ses pairs et en toute liberté au titre des intérêts qu'il représente.

A moins de vouloir avoir un discours réactionnaire, nul ne peut prétendre aujourd'hui à l'inutilité d'une collectivité telle que la nôtre.

Certes, l'échelon communal reste et restera cet engagement direct avec une population en quête de lien social mais les compétences qui régissent notre quotidien sont bel et bien exercées par la communauté. Si c'est un sujet que j'ai tendance à réitérer, c'est bien qu'il me semble ne pas être encore ancré dans tous les esprits. Il n'est qu'à se pencher très simplement sur l'horloge qui rythme notre semaine et observer pour s'en convaincre assurément.

Qu'il me soit permis, à l'aune de cette fin de mandat, d'associer l'ensemble des élus qui par leurs réflexions, leurs propositions, leurs débats et leurs approbations ont participé activement à la mise en place de réalisations concrètes dans tous les domaines de compétences exercées par la communauté de communes.

Je ne peux que vous conseiller une lecture approfondie ce document où vous trouverez nombre d'informations confortant mon propos.

L'ensemble des élus et des agents de la CCLPA se joignent à moi pour souhaiter à ce territoire et à ses habitants le meilleur du meilleur pour cette année qui vient de naître.

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'Raymond Gardelle'.

Raymond Gardelle  
Président de la CCLPA

## La fibre sera disponible dans quelques communes cette année !

Le 30 septembre dernier, lors d'une réunion réunissant l'ensemble des Maires de la CCLPA, M. Christophe RAMOND, Président du Département, les conseillers départementaux et les responsables de la société SFR sont venus présenter la programmation des travaux concernant l'installation de la fibre.

L'échéance a été rappelée : tous les Tarnais seront raccordés d'ici fin 2022 !

Pour la CCLPA, cela concerne 7708 prises à installer et 83 armoires de rue. Tous les habitants auront, à terme, les mêmes conditions de débit (les temps de téléchargement avec la fibre sont 50 fois plus rapides qu'avec l'ADSL).



**Le premier secteur qui sera desservi concernera les communes de Pratviel, Teyssode, Magrin, Viterbe et St Paul Cap de Joux pour tout ou partie avec une disponibilité au second semestre 2020.**



Début 2020, le site internet «[www.tarnfibre.fr](http://www.tarnfibre.fr)» sera publié et permettra de connaître l'avancée du déploiement sur l'ensemble de nos communes pour chaque foyer.

Il est rappelé que le coût de raccordement pour le particulier, quelle que soit sa zone de résidence sera nul (sauf si des travaux de génie civil sont nécessaires sur la parcelle de l'abonné).

## Elections municipales 2020 : Quelles conséquences pour notre CCLPA ?



Elles sont appelées « élections municipales », mais les élections qui auront lieu en mars 2020 permettront aussi de désigner les représentants au sein des intercommunalités et donc de la CCLPA. Courant 2019, les 28 communes de la CCLPA ont eu à se prononcer sur le nombre de délégués qui composera le futur conseil communautaire après les élections de mars 2020 : les élus ont retenu à la majorité qualifiée la répartition dite « de droit commun », celle qui est déjà en application aujourd'hui, et qui compte 39 délégués.

Répartition des 39 sièges :

- 4 délégués : Lautrec, Vielmur
- 2 délégués : Damiatte, Fiac, Guitalens-L'Albarède, Saint-Paul Cap de Joux, Vénès
- 1 délégué : Brousse, Cabanès, Carbes, Cuq, Fréjeville, Jonquières, Laboulbène, Magrin, Missècle, Montdragon, Montpinier, Moulayrès, Peyregoux, Puycalvel, Prades, Pratviel, Saint-Genest de Contest, Saint-Julien du Puy, Serviès, Teyssode, Viterbe.

Comment sont désignés les délégués communautaires ?

### Pour les communes de moins de 1000 habitants :

Les conseillers communautaires sont les membres du conseil municipal désignés dans l'ordre du tableau. Par exemple, dans une commune disposant de deux sièges au sein du conseil de communauté, les deux premiers conseillers municipaux, le maire et le 1er adjoint, deviennent conseillers communautaires.

### Pour les communes de 1000 habitants et plus :

Les bulletins de vote comporteront 2 listes : l'une des candidats au conseil municipal, l'autre des candidats au conseil communautaire. Ensuite, la répartition des sièges entre les listes se fera à la proportionnelle selon les résultats de l'élection.

## Une nouvelle identité pour le Pays

Le PETR Pays de Cocagne qui regroupe la CC Tarn-Agout, la CC Sor & Agout et la nôtre, vient de signer un marché avec l'entreprise «Voix Publique» pour **repenser la stratégie de communication du «Pays»** ainsi que l'ensemble de ses outils de communication. Nous devrions voir apparaître dans les mois à venir, un nouveau portail web, une présence sur les réseaux sociaux et des produits dérivés, le tout sous une toute nouvelle identité.

Pour ce faire, les élus et techniciens du Pays de Cocagne réfléchissent avec l'agence de communication à la nouvelle stratégie à adopter en fonction de ses besoins. **Évaluée à 90.000€ HT, cette mission est financée par les trois intercommunalités adhérentes au Pays et par l'Europe.**

## Les Cafés Numériques, des rencontres connectées

C'est un **nouveau rendez-vous numérique** que propose l'office de tourisme de notre Communauté de Communes dès ce début d'année.

Il s'agit là de réunir quelques professionnels du tourisme ou membres d'associations afin de faire un tour d'horizon des outils numériques utiles à leur activité ou qui facilitent grandement la communication d'un établissement ou d'un événement.

Nous aborderons des thématiques telles que **la gestion de la relation client, les outils Google ou encore les réseaux sociaux** en tant qu'outils promotionnels. A l'issue de ces présentations, les participants pourront prendre rendez-vous pour un atelier de travail individuel.



Les lieux des prochains rendez-vous seront définis en fonction du nombre de participants :

- Mercredi 5 février 2020 de 10h à 12h : Gestion de la relation client
- Jeudi 13 février 2020 de 10h à 12h : Les outils Google
- Vendredi 28 février 2020 de 10h à 12h : Les réseaux sociaux



## Taxe de séjour, nos offices de tourisme vous accompagnent !

La Taxe de séjour, payée par les touristes, collectée par plus de 100 hébergeurs de notre territoire et reversée à la CCLPA, nous permet tous les ans de **financer une partie de l'Office de Tourisme et notamment des opérations de promotion, l'édition de brochures, l'accompagnement à la formation de nos prestataires...**

Depuis le 1er janvier 2019, l'Etat a instauré un nouveau mode de calcul de la Taxe de séjour pour les gîtes non classés (sans étoiles) correspondant à 3 % du coût de la nuitée par adulte avec quelques subtilités. Pour tous les autres hébergeurs, le principe de calcul reste inchangé par rapport aux années précédentes.

**Pour celles et ceux qui veulent se faciliter le calcul, nous avons créé un tableur, disponible sur notre site internet [www.lautrectourisme.com](http://www.lautrectourisme.com) > Espace pro > Taxe de séjour.**



Pour plus d'informations, veuillez contacter l'office de tourisme à Lautrec :  
05 63 97 94 41 / [lautrectourisme81@gmail.com](mailto:lautrectourisme81@gmail.com)

## Le PLUi avance... le PADD débattu !

Le mardi 15 octobre 2019, les élus de la CCLPA se sont réunis afin de débattre du «Programme d'Aménagement et de Développement Durables» (PADD). Les échanges ont permis de trouver un consensus pour définir ce que sera le territoire à l'horizon 2035.

**Le PADD est la clef de voute du PLUi car l'ensemble des pièces réglementaires qui suivront doivent être compatibles avec les orientations politiques que les élus ont définies.**

Voici les 3 axes majeurs du PADD souhaités par nos élus :



M. Raymond Gardelle, Président de la CCLPA, lors de la réunion publique du 9 décembre 2019 à Vielmur.



**Préserver de l'urbanisation les terres à fort potentiel agricole et écologique**



**Favoriser l'accueil de nouveaux habitants tout en conservant un cadre de vie rural et préservé**



**Valoriser l'identité patrimoniale du territoire et la qualité des paysages**

Des réunions publiques ont été organisées en décembre 2019 sur 4 communes (Vénès, St-Paul Cap de Joux, Vielmur-sur-Agout et Lautrec) pour présenter à la population les orientations principales du document. Les élus vont maintenant travailler sur la définition des zones constructibles et réglementer ces zones.

Vous pouvez consulter et télécharger le PADD sur notre site internet [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr) dans la rubrique «PLUi» et vous tenir informés de l'avancée du document sur notre territoire. Des expositions permanentes présentant le PADD et le diagnostic territorial sont mises à votre disposition dans les communes ou à la Maison du Pays à Serviès.



Les documents d'urbanisme en vigueur sur l'ensemble des communes de la CCLPA sont consultables librement sur le Géoportail de l'Urbanisme : [www.geoportail-urbanisme.gouv.fr](http://www.geoportail-urbanisme.gouv.fr)

## Révision de la carte communale de Vénès

La zone d'activités «La Marche» sur la commune de Vénès ne dispose plus de terrains constructibles. Or, de nombreuses entreprises sont intéressées pour s'installer sur ce secteur.

La CCLPA et la commune de Vénès ont donc pris la décision de réviser la carte communale sans attendre la mise en place du PLUi afin de ne pas bloquer les entreprises désireuses d'acquérir des terrains.

A noter que les zones constructibles à vocation d'habitat ne sont pas modifiées dans cette révision. Le document sera approuvé en début d'année !

Sur la photo, les terrains hachurés qui permettront une extension de la ZA.



## Le développement économique : un enjeu majeur pour notre territoire !

Nous gérons à ce jour 10 zones d'activités réparties sur l'ensemble du territoire dont 4 présentent une réserve foncière importante (*Condoumines* à Fréjeville, *Borio-Novo* à Vielmur Sur Agout, *La Marche* à Vénès et *Cabrilles* à St-Paul Cap de Joux).

**Vous souhaitez installer votre entreprise ? La CCLPA peut vous accompagner dans votre projet, vous aider dans votre recherche de terrains ou de locaux grâce à sa connaissance du territoire et aux relais de nos élus.**

Nous saurons vous aiguiller vers des partenaires ou des services indispensables à l'avancée de votre projet d'implantation et vous accompagner dans vos recherches de financements et de demandes de subventions.

M. Sylvain RAVIER, responsable développement à la CCLPA est désormais en charge de l'économie.



Vue aérienne de la Z.A. Condoumines sur la commune de Fréjeville (Google Maps)

## Signature d'un partenariat avec «Initiative Tarn»

Le 19 novembre 2019, la CCLPA a signé un partenariat avec l'Association « Initiative Tarn » qui a pour vocation d'accompagner les créateurs ou repreneurs d'entreprises en réunissant à la fois des fonds et des compétences pour leur donner les plus grandes chances de réussite.

**Par l'attribution de Prêts d'Honneur à taux zéro, ce dispositif est un coup de pouce aux entreprises leur permettant pour certaines de lancer leur activité.**

Avec un coût annuel de 1100 € / an pour une durée de 3 ans, la signature de ce partenariat nous permet de nous ancrer encore davantage dans le réseau économique Tarnais.



M. Didier Houles - Président d'Initiative Tarn & M. Raymond Gardelle - Président de la CCLPA lors de la signature

## Louise émoi est en plein essor !

L'entreprise de savonnerie bio, installée en location depuis 2017 à la ZA Borio Novo, dans les anciens locaux techniques de la CCLPA, devrait faire l'acquisition du bâtiment et de la parcelle attenante tout début 2020.

En plein développement, cette entreprise locale produit et commercialise des savons sous les labels « Fabriqué en France », « Nature et Progrès », et « Sans Huile de Palme ». En novembre 2019, Louise Emoi a sollicité la CCLPA pour la soutenir dans son activité.

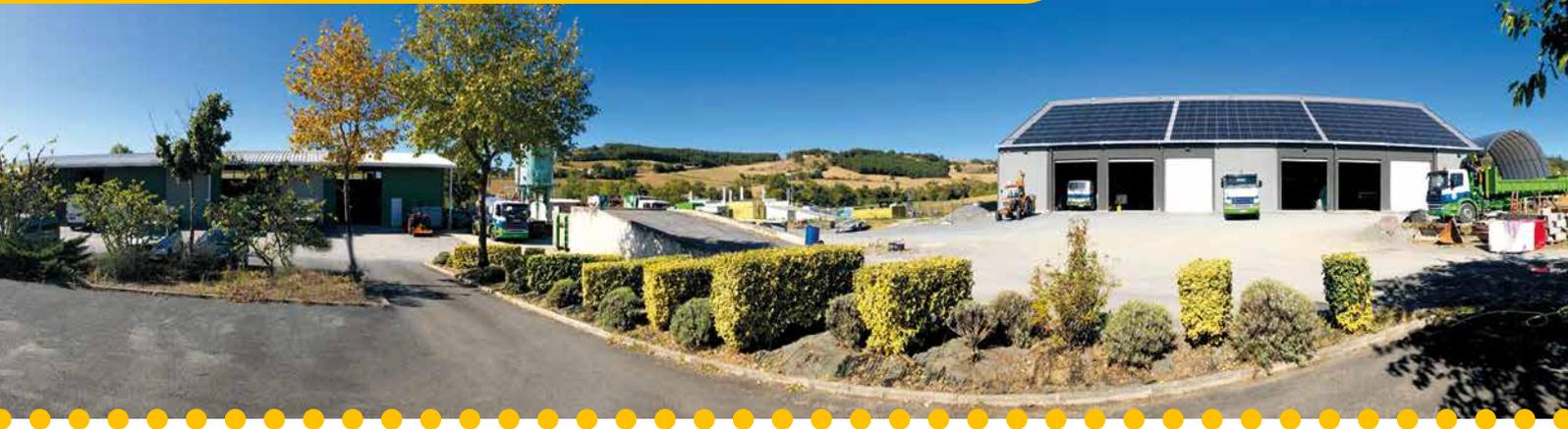
Accompagnée par la Région, celle-ci devrait pouvoir bénéficier d'une aide à l'investissement matériel dans le cadre d'un «PASS Occitanie».

## La ZA Borio Novo s'agrandit...

La première tranche de travaux qui vient de se terminer sur la partie Nord, nous permet de proposer à la vente plus de 4 400 m<sup>2</sup> de terrain au prix de 25€/m<sup>2</sup> pour les entreprises qui souhaitent s'installer.

**Pour répondre aux demandes d'implantation, la CCLPA a fait l'acquisition d'une parcelle de plus de 16 000 m<sup>2</sup> le long de la route départementale (D112), dans le prolongement de la zone.**

Les élus de la Commission Economique se sont prononcés de manière favorable pour présenter en janvier au Conseil de Communauté, un projet d'embellissement de la zone existante et pour créer une nouvelle zone sur la parcelle récemment acquise.



## ■ Une reconfiguration complète et optimisée des lieux

Suite à la fusion de la CCL (Communauté de Communes du Laurécois) & de la CCPA (Communauté de Communes du Pays d'Agout), il devenait indispensable de repenser l'organisation des services techniques en partie par un réaménagement des locaux en regroupant le personnel et le matériel afin de répondre aux enjeux du Service Public : efficacité et maîtrise des coûts !

Pour ce faire, les élus ont décidé de réaménager les locaux existants situés à Lautrec et de construire un nouveau bâtiment de 900 m<sup>2</sup> pour abriter le parc de véhicules.

Désormais, le bâtiment existant se compose d'un véritable atelier pour les travaux divers et la mécanique, d'espaces de stockage, d'un réfectoire pour le personnel et de nouveaux vestiaires plus modernes, pour les hommes et les femmes, entièrement accessibles aux personnes à mobilité réduite (PMR).



Tout comme l'ensemble du projet, le nouveau bâtiment s'inscrit dans une démarche environnementale puisqu'il est équipé d'une toiture photovoltaïque de 700 m<sup>2</sup> dont la production est estimée à 120.000 kW/h. L'électricité produite sera revendue à EDF pour être réinjectée dans le réseau local générant un revenu annuel de 14.500 €. En complément, les parkings seront éclairés par des mats solaires entièrement autonomes qui remplaceront l'éclairage électrique existant.

Les économies réalisées au lancement du projet ont permis de nous doter de deux équipements supplémentaires sur le site : un abri de stockage de granulats permettant au service de voirie de fonctionner tout au long de l'année et une station service d'une capacité de 20 m<sup>3</sup> permettant une plus grande autonomie et une meilleure tarification au prix du litre.

Pour embellir les lieux, un programme de plantation est prévu avec l'association "Arbres et Paysages Tarnais" afin d'intégrer le site dans un écrin de verdure.

Ce projet évalué à 800.000 € a été financé en grande partie par l'Europe, l'Etat, la Région et le Département mais aussi par la vente de l'ancien local des services techniques de la CCPA occupé par Louise Emoi (80.000 €). Le coût restant de 250.000 € sera amorti grâce à la vente de l'électricité produite par la toiture dans 17 ans.

## M. Michaël De Rossi prend les commandes du Pôle Technique



M. Michaël De Rossi  
Directeur du Pôle Technique

Arrivé au mois de juin dernier, M. De Rossi a été recruté pour diriger le tout nouveau Pôle Technique de la CCLPA qui rassemble les compétences suivantes : Voirie, Environnement - SPANC et Espaces Verts & Divers.

Après 20 années d'expériences passées dans les métiers de l'environnement en tant que manager, son rôle consiste à optimiser l'action des services techniques afin de répondre au mieux à la demande des communes et des administrés.

## Jonquières : la voirie du village a été rénovée

Au centre du village, dans les rues étroites, une opération de réfection totale de la chaussée a été conduite par nos agents de la voirie.

Réalisée dans les règles, avec une préparation, une sous couche et le revêtement définitif, les habitants bénéficient désormais de ruelles resplendissantes. Il aura fallu environ 15 jours à nos équipes pour mener ce chantier à bien car les murs des habitations ont dû être protégés avant réfection alors que des goulottes devaient être installées devant certains garages à la demande de la mairie.

L'intervention se devait d'être précise et propre car le revêtement a été directement projeté à la limite des maisons.



## Départs à la retraite pour deux de nos agents !

Après de nombreuses années de bons et loyaux services au sein de notre collectivité, **M. Francis Gatimel, responsable Voirie & SPANC** et **M. Francis Bouysset, agent au service de collecte des O.M** ont pris leur retraite dernièrement. Nous leur souhaitons, à tous les deux, qu'elle soit heureuse !

Si M. Michaël De Rossi, directeur du pôle technique, prend le relai pour tout ce qui concerne la "Voirie" jusqu'à l'arrivée d'un nouveau technicien, c'est Mme Manon Passelergue, chargée de mission environnement, qui succède à M. Gatimel pour toutes les missions concernant le SPANC.



M. Francis GATIMEL



M. Francis BOUYSSSET

## Assainissement non collectif : le SPANC vous accompagne !

Vous souhaitez remplacer votre fosse septique et respecter les nouvelles normes environnementales ? N'hésitez pas à consulter tous les documents techniques disponibles sur notre nouveau site Internet ([www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr)). Le service du SPANC (Service Public d'Assainissement Non Collectif) peut vous apporter aussi toutes les informations nécessaires afin de garantir la mise aux normes de votre installation et son bon fonctionnement. Pour + d'infos : **Mme Manon Passelergue - 05 63 70 51 74 / [spanc@cclpa.fr](mailto:spanc@cclpa.fr)**

## Nouveau camion & nouvelles campagnes pour les O.M

En janvier, la CCLPA réceptionnera un tout nouveau camion (Renault) qui rajeunira la flotte utilisée par nos équipes (5 camions au total). Le service "Environnement" en profitera pour habiller la benne et dévoiler deux nouvelles campagnes de sensibilisation : l'une sur le pliage des cartons dans les containers jaunes et l'autre sur l'utilité du compostage dans nos jardins. Ces campagnes ont été réalisées en interne par le service "Communication" de la CCLPA.



La campagne pour sensibiliser au pliage des cartons

## Nouvelle expérimentation de collecte sélective des biodéchets



En 2023, nous serons dans l'obligation de collecter les biodéchets séparément des ordures ménagères.

**Afin de s'y préparer au mieux, la CCLPA avec l'aide de TRIFYL a choisi de faire un essai sur 3 communes du territoire du 3 février au 13 mars 2020 : Mondragon, St-Genest de Contest et Vénès.** Cette opération touchera près de 700 foyers. Le principe est d'équiper les familles d'un sac de couleur rouge pour les biodéchets. Celui-ci sera jeté dans le bac à ordures ménagères.

A la fin de la tournée, le camion OM videra au sol afin d'observer si les sacs de couleur sont utilisés uniquement pour les biodéchets mais aussi pour connaître le taux de participation (nombre de sacs de couleur collectés par rapport au nombre de foyers censés participer).

## Plus de composteurs collectifs dans nos communes

En 2019, chaque cimetièrre du territoire a été équipé d'un composteur, soit au total 47 composteurs (certains cimetièrres en ont plusieurs). Prochainement, les crèches, écoles, centres de loisirs, collèges, maisons de retraite, en seront équipés. **Le compostage individuel permet de détourner en moyenne 40 kg/hab/an de déchets !**

**RAPPEL :** la CCLPA vous propose des composteurs (en plastique ou en bois) à tarifs réduits. Pour en faire la demande, contactez-nous !



Composteur en bois



Composteur en PVC recyclé

## Une légère amélioration du tri en 2019 !

Cette année, 21% des déchets jetés dans nos caissettes et bacs jaunes sont redirigés vers les ordures ménagères (contre 23% en 2018). **Poursuivons nos efforts !**

### Les Emballages Recyclables

Les emballages recyclables sont à déposer **sans sac**, dans le bac au **couvercle jaune**

## Opération de collecte des «DEEE»

Beaucoup de «Déchets d'Équipements Électriques et Électroniques» sont encore retrouvés dans nos bacs à ordures ménagères ou ceux du tri sélectif.



Afin de sensibiliser les habitants, le service environnement de la CCLPA et TRIFYL ont mis en place une collecte de ces objets pendant tout le mois de novembre. Ceux-ci ont été amenés par les usagers en mairie ou aux services techniques de la collectivité.

**Au total : Plus de 50 objets ont été collectés !**



## ■ Une très belle saison pour la deuxième année consécutive

AQUAVAL, c'est "LA" vitrine de notre collectivité pour toutes les personnes qui viennent y passer du bon temps, en famille ou entre amis, qu'elles appartiennent à notre territoire ou bien qu'elles soient en vacances dans notre belle région.

Si l'an dernier notre complexe de loisirs avait réalisé ses meilleurs chiffres depuis 5 ans, cette saison 2019 aura été la deuxième avec plus de 37 000 visiteurs accueillis cet été et un chiffre d'affaire d'environ 266.000 €. "Le Splash", nouvelle attraction aquatique, a été très appréciée notamment lors des grosses affluences.

Nos élus poursuivent leurs réflexions pour encore améliorer de nombreux points sur le site en matière d'accueil, d'organisation du snack mais aussi autour des animations proposées. Les principaux axes d'amélioration sont d'ores et déjà définis pour les prochaines saisons à venir :

- **Intégrer l'activité et les animations dans une démarche de développement durable**
- **S'engager dans une démarche inclusive**
- **Poursuivre le développement d'une offre de loisirs et de détente**
- **Maintenir un lieu touristique dynamique qui répond aux attentes des familles**
- **Renforcer les partenariats avec les acteurs locaux**

D'autres projets d'envergure sont également à l'étude avec comme objectif d'apporter toujours plus de satisfaction au public et de faire de ce lieu unique, une de nos plus grandes fiertés. S'il est encore un peu tôt pour vous les présenter, nous vous dévoilerons les détails des nouveautés 2020 dans quelques mois.

Ce que nous pouvons dire, c'est que l'offre de restauration sera totalement repensée et mise au goût du jour afin de présenter des produits de notre terroir et apporter beaucoup plus de saveurs à notre carte. Une nouvelle organisation permettra de proposer des animations quotidiennes pour les enfants et des services de détente pour les parents. Enfin, le parcours de mini-golf sera entièrement rénové !

## ■ Nous recrutons pour l'été prochain !

La CCLPA lance sa campagne de recrutement en préparation de la prochaine saison estivale sur son complexe de loisirs AQUAVAL à Lautrec. Au total, 16 profils sont recherchés : 8 postes : hôtes/hôtesse de vente & d'accueil - équipiers de vente & restauration, 2 maîtres-nageurs titulaires à minima du BEESAN, 6 auxiliaires maîtres-nageurs titulaires du BNSSA. **Les candidatures sont ouvertes jusqu'au 31 janvier 2020.**

- Envoyez votre CV accompagné d'une lettre de motivation auprès du service des Ressources Humaines de la CCLPA à l'adresse : [rh@cclpa.fr](mailto:rh@cclpa.fr)
- Créez une vidéo ludique d'environ 1 minute qui vous présente et qui précise vos motivations pour nous rejoindre avec un simple smartphone. Envoyez votre vidéo de présentation via Messenger sur notre page Facebook : aquaval 81 ou par "Wetransfer", à l'adresse : [contact@cclpa.fr](mailto:contact@cclpa.fr).

Contact Hors Saison : 05 63 70 52 67 / [aquaval@cclpa.fr](mailto:aquaval@cclpa.fr)

## Notre MSAP devient une «Maison France Services» au 1<sup>er</sup> Janvier 2020



**France Services**  
Proche de vous au quotidien

En avril dernier, le Président de la République a annoncé la mise en place du «Réseau France Services» pour faciliter les démarches administratives des Français avec comme objectif de créer 2000 «Maisons France Services» d'ici 2022 », dont 460 dès 2020. Afin de faciliter l'accès des citoyens aux démarches administratives du quotidien liées à la santé, la famille, la retraite ou l'emploi, les Maisons France Services dispenseront neuf services : **ceux du Ministère de l'Intérieur, des Finances Publiques, de la Justice, de l'Assurance Maladie, de l'Assurance Retraite, des Allocations Familiales, de Pôle Emploi, de la Mutualité Sociale Agricole et de La Poste.**

Le 15 octobre dernier, nous avons reçu la visite de Monsieur l'Inspecteur Général de l'Administration Centrale ainsi que de Monsieur le Sous-préfet pour un audit de la MSAP afin d'obtenir le label « Maison France Services ». C'est désormais officiel : **la MSAP du Lautrecois-Pays d'Agout fait partie des 5 MSAP du Tarn (sur 17) à être labellisée au 1<sup>er</sup> janvier 2020.** L'accompagnement administratif effectué depuis maintenant 6 années est donc récompensé et va continuer de se développer pour offrir encore plus de services au plus près de nos administrés.

## La 3<sup>ème</sup> édition des Journées Portes Ouvertes couronnée de succès

Au total, plus de 160 personnes ont franchi les portes de notre MSAP (Maison de Services au Public) à Serviès lors des journées portes ouvertes organisées en septembre.

**La nouvelle édition du «Job Dating», en présence de 12 employeurs avec 25 offres d'emploi proposées, a permis la signature de 3 pré-embauches sur place.**

*Sur la photo à droite, le Président Raymond Gardelle entouré par les acteurs et les partenaires de ces journées MSAP à la Maison du Pays.*



## Retrouvez votre conseiller Pôle Emploi sans vous déplacer !

Un nouveau service est proposé par Pôle Emploi au sein de notre MSAP : les entretiens par webcam ! Ce nouveau service facilite vos échanges avec votre conseiller, limite vos déplacements et vous fait gagner du temps. Si vous êtes intéressé(e), n'hésitez pas à vous renseigner auprès de votre conseiller Pôle Emploi ou en nous contactant !



**NOUVEAUTÉ !**

## La **GJ** a débuté pour 10 jeunes !

Garantie Jeunes



Agés de 16 à 25 ans, ces jeunes du territoire ont intégré le 4 novembre la «Garantie Jeunes» mise en place par la Mission Locale du Tarn. Son objectif est d'aider ces jeunes sans emploi, sans

scolarité et sans formation à devenir autonomes pour accéder à l'emploi. Les jeunes retenus se sont engagés pour un accompagnement d'un an avec un conseiller référent et reçoivent une allocation mensuelle.

## Ateliers informatiques gratuits pour les débutants

La MSAP a fait récemment l'acquisition de plusieurs ordinateurs portables pour permettre la mise en place d'ateliers informatiques. L'objectif est de dédramatiser son utilisation et de se familiariser avec l'ordinateur et Internet. Afin d'être au plus proche des attentes des participants, **la MSAP propose des sessions sur différentes thématiques, les vendredis matins à la Maison du Pays (Serviès).**

- Infos et inscriptions auprès de Mme Landes !

**Contact : Mme Sonia Landes - 05 63 70 52 67 / msap@cclpa.fr**

## Participation à la démarche «Maison Gourmande & Responsable »



L'EHPAD intercommunal «La Grèze» participe à cette démarche nationale pour s'engager dans la lutte contre le gaspillage alimentaire et la dénutrition tout en améliorant la satisfaction des personnes âgées.

«Maison Gourmande et Responsable» accompagne 500 établissements dans toute la France (8 dans le département du Tarn) pendant 2 ans sur les principaux enjeux liés à la restauration :

- **Améliorer la satisfaction des personnes âgées**
- **Diminuer le nombre de personnes en état de dénutrition**
- **Réduire le gaspillage alimentaire de 30 à 50 %**

Soucieuse de la qualité de vie de ses résidents, la Résidence «La Grèze» n'a cessé de se réinventer pour répondre au mieux aux attentes de chacun en termes d'environnement, d'organisation et de services. En y participant, l'établissement s'engage aujourd'hui en faveur d'une restauration responsable au service du plaisir avec une meilleure qualité nutritionnelle et gustative dans l'assiette et une organisation plus respectueuse de l'environnement.

D'ici fin 2020, notre établissement va évaluer son niveau de restauration responsable, mettre en œuvre son plan d'action personnalisé, être accompagné et formé grâce à la rencontre avec des experts et la mise à disposition d'outils en ligne, et participer à une communauté nationale de professionnels pour échanger sur les bonnes pratiques à adopter.

## Extension du bâtiment : lancement de la maîtrise d'œuvre

L'EHPAD « la Grèze » à Montdragon est un établissement public appartenant à la CCLPA. Construit en 2002, les évolutions au fil du temps et les travaux envisagés ont permis et devront permettre d'optimiser le fonctionnement, avec la volonté d'une réelle prise en compte des principes du développement durable.

Aujourd'hui, les locaux existants ne répondent plus aux besoins attendus. En effet, actuellement la salle principale fait office de salle à manger, de salle d'animation, d'espace d'accueil des familles et de salle de réception. Il apparaît nécessaire de séparer ces espaces. C'est pourquoi il a été décidé de réaliser un réaménagement de cette salle principale et de créer une extension d'environ 300 m<sup>2</sup> pour y créer :

- Une salle de restauration d'une centaine de places
- Un salon famille de 30 m<sup>2</sup>
- Un salon TV de 20 m<sup>2</sup>
- Une salle de motricité de 50 m<sup>2</sup>

Cette extension sera implantée à l'arrière du bâtiment dans un environnement naturel.



Vue aérienne avec zone d'implantation de la future extension. (Googlemaps)

Pour plus d'informations concernant l'EHPAD intercommunal «La Grèze» à Montdragon, veuillez contacter le 05 63 34 27 45 / ehpads-montdragon@cclpa.fr



## Cuisinez avec les enfants : un terrain de jeux et d'apprentissage !

Laver les légumes, transvaser les morceaux, mélanger, casser ses premiers œufs... sont autant d'expériences extraordinaires pour un enfant. Lorsqu'il cuisine, celui-ci développe un intérêt accru pour les aliments, les textures, les couleurs et les saveurs. Tout cela participe grandement à son éveil et stimule sa créativité.

C'est pour toutes ces raisons que dans les crèches, au RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) et chez les assistantes maternelles de notre territoire, des ateliers pour les petits cuistots sont régulièrement proposés dans un cadre pédagogique.



## Le Contrat Enfance Jeunesse 2019 - 2022

Le Contrat Enfance Jeunesse est un contrat d'objectifs et de co-financements conclu pour 4 ans entre la «Caisse d'allocations Familiales du Tarn» et la CCLPA. Il accompagne le développement d'équipements ou services dans les champs de l'enfance et de la jeunesse. Dans le cadre de son renouvellement, un diagnostic et une analyse des besoins repérés ont été réalisés sur le territoire par les services «Petite Enfance» & «Enfance-Jeunesse».

Un questionnaire en direction des familles a été mis en ligne en septembre 2019. **Au total, plus de 200 familles nous ont répondu et nous les en remercions. Vous pouvez consulter le résultat du questionnaire sur notre site internet ([www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr)) ou en nous contactant.**

Les projets développés pendant cette période seront en lien avec l'analyse des besoins des familles et les orientations déterminées par nos élus.

## Vous souhaitez devenir Assistant(e) Maternel(le) ?

Suite au diagnostic réalisé pour le «Contrat Enfance Jeunesse», de nombreuses familles du territoire nous ont fait part d'un besoin accru concernant l'accueil individuel pour les enfants de 2 mois ½ à 3 ans. Si vous souhaitez devenir assistant(e) maternel(le) et obtenir des renseignements sur ce métier, vous pouvez contacter la PMI du Tarn ou le RAM (Relais d'Assistantes Maternelles) de la CCLPA au 05 63 70 52 67 / [ram@cclpa.fr](mailto:ram@cclpa.fr).



## Les ateliers parentalité continuent !



Vous êtes parents et souhaitez partager des moments privilégiés avec votre enfant ?

Nous proposons régulièrement des ateliers gratuits, ouverts à tous les parents et leur(s) enfant(s), autour de la lecture et de la découverte des mots, de la motricité ou encore du jeu, dans le cadre du REAAP (Réseau d'Ecoute, d'Appui, d'Accompagnement des Parents) et en partenariat avec la «PMI» (Protection Maternelle Infantile) du Tarn.

Retrouvez le programme des ateliers parentalité sur la page Facebook de la CCLPA ([cclpa81](https://www.facebook.com/cclpa81)) ou sur notre site Internet : [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr)

## Nouveauté : Questions 2 Parents !



Une fois par trimestre, en présence d'intervenants professionnels, venez partager votre expérience de parent sur différents thèmes comme : la santé, l'éducation, l'alimentation, le sommeil... et découvrez des astuces pour mieux appréhender votre parentalité au quotidien.

Cette soirée s'adresse à tous les adultes, pères, mères, beaux-parents, acteurs dans la vie des familles, qu'elles soient formées d'un noyau traditionnel, monoparentales ou encore recomposées. Les enfants et les ados sont également conviés selon les sujets.

Prochain rendez-vous :  
Samedi 24 Mars à 20h à la Maison du Pays (Serviès)  
Thème : Les réseaux sociaux

Contact : Mme Laurence Tourez - 05 63 70 52 67 / [petite-enfance@cclpa.fr](mailto:petite-enfance@cclpa.fr)



# SÉJOURS SKI 2020

★ 2 SEMAINES POUR 120 PLACES !

★ SÉJOUR 1 : DU 10 AU 14 FÉVRIER 2020

▶ 60 enfants âgés de 7 à 10 ans

★ SÉJOUR 2 : DU 17 AU 21 FÉVRIER 2020

▶ 60 jeunes âgés de 11 à 17 ans (max.)

Depuis plusieurs années la CCLPA, organise un séjour ski qui est plébiscité par les enfants et les jeunes du territoire. Au vu du succès de l'année 2019, les élus ont souhaité renouveler la même formule pour 2020. **Cette année encore, 120 enfants et jeunes partiront en direction de «Latour de Carol» (Pyrénées Orientales) pour un séjour mémorable dans la station de ski de «Porté Puymorens».**

**CLÔTURE DES INSCRIPTIONS : 15 JANVIER 2020**

## Les inscriptions sont ouvertes !

Téléchargez le dossier d'inscription sur notre site [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr). Une fois complété, vous pouvez nous l'adresser par e-mail à l'adresse : [anim.jeunesse@cclpa.fr](mailto:anim.jeunesse@cclpa.fr), accompagné des copies du carnet de santé (vaccins), de la carte d'identité et de la carte vitale de votre enfant.

## UNE SEMAINE DÉDIÉE À LA CULTURE GEEK ! ❤️❤️❤️



Du 14 au 18 avril 2020 (vacances de printemps), les services «Culture» et «Enfance-Jeunesse» s'associent pour proposer une programmation originale pour «**La Communauté des Geeks**». Cette culture se compose de gens passionnés et créatifs, organisés sous forme de communautés autour des domaines suivants : le jeu (vidéo, de société, de rôle...), l'imaginaire (science-fiction, fantastique, comics, contes & légendes...) mais aussi les sciences & technologies (théories scientifiques, informatique, programmation...).

**Au programme : des ateliers de dessin manga à la médiathèque de Vielmur (les après-midi du 14 au 17 avril), un atelier culinaire «Geek» pour créer les recettes des héros fantastiques (Jeudi 16 avril), une soirée troc de jeux & BDs manga au Café Plùm à Lautrec, des tournois de jeux vidéo (Vendredi 17 avril), du retrogaming, des initiations au sabre laser (Samedi 18 avril) et d'autres surprises...**

Le programme détaillé sera bientôt disponible sur le site internet et la page Facebook de la CCLPA.

## Sarah : volontaire en service civique



Depuis le 4 novembre, le service "Enfance-Jeunesse" accueille **Sarah Araujo**, volontaire pour mener son service civique à la CCLPA. L'objectif de ce dispositif national est de renforcer la cohésion et de favoriser la mixité

sociale. Durant les prochains mois, son rôle consistera à développer des actions concrètes autour de la citoyenneté et des jeunes, en menant une réflexion autour de la création d'un «conseil intercommunal jeunes» qui puisse s'investir dans la vie locale sur notre territoire.

## La Saison des Animations Jeunesse

Chaque mois, **Pauline Vernay**, animatrice jeunesse à la CCLPA, organise plusieurs animations pour les jeunes âgés de 11 à 17 ans sur différentes communes.

**Retrouvez le programme complet sur notre site Internet dans «Les Actions Jeunesse» ou sur notre page Facebook (cclpa81).**

+ d'infos : 05 63 70 52 67  
Email : [anim.jeunesse@cclpa.fr](mailto:anim.jeunesse@cclpa.fr)

Contact : Mme Mireille Payrastra - 05 63 70 52 67 / [enfance-jeunesse@cclpa.fr](mailto:enfance-jeunesse@cclpa.fr)

## Notre Saison Culturelle fête ses 5 ans !

5 ans déjà que la CCLPA propose aux habitants de son territoire des moments festifs à partager... Succès non démenti, chiffres à l'appui : près de 800 entrées pour les spectacles et les expositions de la saison 2018/2019. Pour cette 5<sup>ème</sup> édition, coup de projecteur sur les rendez-vous importants à venir :

- **Lucky PETERSON / Anticyclone - Trio pour les amateurs de jazz : samedi 18 janvier 2020 à 20h30 à la SNA (Albi).** Tarif 24 € au lieu de 32 € en réservant auprès de la CCLPA. «Ce soir on bouge !» vous propose le transport en bus A/R gratuit !
- **Exposition de sculptures d'Ugo RATTI : du 17 février au 13 mars 2020 à la Maison du Pays à Serviès** (vernissage, vendredi 14 février à 18h30).



Retrouvez l'ensemble de notre programmation culturelle dans la brochure disponible chez vos commerçants, en mairie ou sur notre site internet : [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr).

## Le Japon sera à l'honneur dans nos médiathèques

Nos médiathèques du Laurécois-Pays d'Agout proposent deux ateliers exceptionnels qui illumineront toute la singularité de la culture japonaise :

- **Ateliers de BD Manga** (3 après-midi de 13h30 à 17h30) **du 14 au 16 avril 2020 à Vielmur-sur-Agout**

Venez apprendre à dessiner vos propres personnages et imaginer des story-board à l'encre de Chine avec Camille Messenger.

- **Ateliers de Calligraphie Japonaise** (3 après-midi de 14h à 16h) **Les samedis : 22 février, 29 février et 7 mars 2020 à St-Paul Cap de Joux**

Après sa démonstration des techniques traditionnelles de l'origami, Tokiko revient cette année pour nous faire découvrir l'art ancestral de la calligraphie venue du soleil levant.

Ces ateliers sont gratuits et le matériel sera fourni. **Inscription obligatoire : [mediatheque@cclpa.fr](mailto:mediatheque@cclpa.fr)** - 10 pers. max. - A partir de 10 ans.



## Subventions aux associations ... à vos agendas !

Comme tous les ans, le dossier de demande de subventions aux associations sera mis en ligne début janvier sur notre site internet : [www.cclpa.fr](http://www.cclpa.fr). Les critères d'attribution des subventions restent inchangés :

- Pour les associations sportives ou de loisirs qui mènent une action tout au long de l'année, une aide d'un montant de 20 € est attribuée à l'association pour tout enfant de moins de 18 ans adhérent et résidant sur le territoire de la CCLPA.
- Pour les associations culturelles, c'est le projet qui sera mené en cours d'année qui est étudié au cas par cas.

**Les montants définitifs seront présentés lors du vote du budget, au printemps, en Conseil de Communauté.**